

ECOLE THEMATIQUE CNRS
NOUVELLES APPROCHES DES PROCESSUS DE CITOYENNETE
(NAPROCIT)

Centre Charles Péguy, Amboise (37)
2 au 6 septembre 2013

Présentation :

Cette école thématique vise à former et à mettre notamment en discussion les apports des *citizenship studies* au champ des sciences sociales et humaines du politique en France : innovations méthodologiques, conceptuelles et épistémologiques, dans une approche pluridisciplinaire et internationale.

Elle sera organisée autour d'ateliers thématiques et de séances plénières (voir présentation détaillée), basés sur des conférences introductives, des lectures de textes, mais surtout les échanges entre participants sur la base de leurs recherches en cours ou de leurs projets.

Comité Scientifique :

Catherine Neveu, (IIAC-TRAM) responsable ; Sophie Wahnich, (IIAC-TRAM) ; Engin Isin et John Clarke (Centre on Citizenship, Identity and Governance, Open University, GB) ; Yves Déloye (IEP de Bordeaux, AFSP) ; Delphine Mercier (CEMCA, Mexico).

Comité d'Organisation :

Catherine Neveu, (IIAC-TRAM) ; Sophie Wahnich, (IIAC-TRAM) ; Maxime Vanhoenacker, (IIAC-TRAM) ; Marie Van Effenterre, (IIAC-TRAM) ; Yves Déloye (IEP de Bordeaux, AFSP).

Informations pratiques

Dates

Du **lundi 2 septembre 2013** (accueil à partir de 12 h) **au vendredi 6 septembre 2013** (14 h)
Dans l'esprit d'une école thématique, il est attendu des participants qu'ils restent pendant toute la durée de l'école, afin de favoriser les échanges et la cumulativité des discussions.

Lieu

Centre Charles Péguy, Ile d'Or, 37400 Amboise
Située sur la Loire, l'île d'Or est au centre d'Amboise, tout en offrant un environnement agréable et calme.

Hébergement

Hébergement en chambre de 3 ou 4 lits, en pension complète.
Quelques chambres simples ou doubles seront disponibles sur demande.

Coût (incluant frais d'inscription et frais de séjour en pension complète)

- Plein tarif : 300 Euros, personnel non CNRS
- Tarif réduit : 180 Euros, étudiants (master, doctorants)
- Gratuité : intervenants et personnel CNRS

Transport

- Par la route : autoroute A 10, sortie Amboise
- Par le train : gare SNCF d'Amboise à 400 m, Gare TGV Saint-Pierre-des Corps (23 km)
- Par avion : Aéroport Tours Val de Loire (28 km)

Les frais de transports pour se rendre à Amboise sont à la charge des participants.

Inscriptions

Les formulaires d'inscription seront disponibles prochainement.

Il est toutefois demandé aux personnes intéressées par cette école thématique de remplir dès maintenant le formulaire de « pré-inscription », qui permettra aux organisateurs de finaliser le programme en fonction des niveaux, disciplines et centres d'intérêt des participants.

Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire sur cette école thématique : Catherine Neveu : catherine.neveu@ehess.fr

Formulaire de pré-inscription

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Situation actuelle :

Institution de rattachement :

Adresse professionnelle :

Si étudiant, préciser études en cours (diplôme, discipline...)

Si autre, préciser formation, discipline

Centres d'intérêts et motivations pour participer à l'Ecole thématique

ECOLE THEMATIQUE CNRS
NOUVELLES APPROCHES DES PROCESSUS DE CITOYENNETE
(NAPROCIT)

Centre Charles Péguy, Amboise (37)
2 au 6 septembre 2013

Les enjeux de l'école thématique :

Le champ des études sur la citoyenneté (*citizenship studies*) connaît depuis quelques années un réel renouveau, comme en témoigne un nombre extrêmement important de publications. Or de manière significative, les sciences sociales du politique en France semblent assez peu au fait des débats contemporains dans ce champ d'études, et de leurs profondes implications tant d'un point de vue méthodologique que conceptuel et épistémologique.

L'Ecole thématique « Nouvelles approches des processus de citoyenneté » (NAPROCIT) visera à favoriser la découverte et l'approfondissement de ces apports, dans une posture délibérément pluridisciplinaire, en faisant appel à des spécialistes reconnus.

On assiste depuis deux décennies à un renouvellement extrêmement important des travaux concernant la citoyenneté, notamment dans les pays de langue anglaise, tant en sociologie, science politique ou géographie qu'en anthropologie. Ce renouveau prend sans nul doute ses sources dans les transformations contemporaines du politique, et notamment celles liées à la globalisation, comme les évolutions du rôle des Etats, ou le développement des ONG et des institutions internationales, ainsi que de mobilités et de mobilisations transnationales qui contribuent à complexifier les identités civiques contemporaines. Mais c'est également l'abandon progressif des grands modèles explicatifs et l'évolution des paradigmes en sciences sociales et humaines qui ont ouvert la voie à des approches plus micro-sociales et micro-historiques d'une notion longtemps considérée comme solidement constituée.

Tous ces processus, en transformant tant les espaces que les formes des « lieux du politique » interrogent ce qui paraissait être les fondements de la citoyenneté, et donnent lieu à des représentations et des pratiques nouvelles en la matière. Ainsi, le lien entre nationalité et citoyenneté, fréquemment conçu comme central, se trouve-t-il remis en question, tant par les nouvelles formes de circulations migratoires que par des revendications de reconnaissance émises par des groupes minoritaires ou l'intégration d'espaces régionaux comme l'Union européenne. L'historicité du découplage entre citoyenneté et nationalité a été analysée pour la période révolutionnaire, déconstruisant l'imaginaire d'un fondement trop simple des évidences admises (Wahnich 1997 ; 2010). L'Etat-providence, dont la mise en œuvre a été constitutive de l'émergence de la citoyenneté sociale (Marshall), connaît lui aussi des transformations profondes, et le développement de politiques publiques inspirées des approches néolibérales vient à son tour bouleverser les représentations et conceptions de la citoyenneté héritées du XX^{ème} siècle. La « crise » des systèmes démocratiques représentatifs, et le déploiement à l'échelle mondiale d'un « impératif délibératif », et/ou de formes démocratiques participatives, concourent également au redéploiement des réflexions sur les formes d'engagement politique et citoyen.

Cet ensemble de transformations touche au cœur les « modèles » de citoyenneté qui s'étaient progressivement construits, et oblige à les repenser de manière radicale, tant du point de vue des pratiques (des Etats et des sociétés) que des théorisations elles-mêmes.

La deuxième source du renouvellement contemporain des approches de la citoyenneté tient à ce qu'on pourrait appeler un « tournant ethnographique » ; si un tel mouvement n'est certes pas exclusif de ce champ de recherche, il y pose sans doute des questions méthodologiques et épistémologiques particulièrement importantes. En effet, les analyses de la citoyenneté se sont longtemps déroulées dans ce que R. Lister (2005) décrit comme « un vide empirique », une majorité d'entre elles restant purement théoriques et abstraites, se situant plus dans l'édiction de normes que dans l'analyse précise des manières « d'être citoyen-ne ».

A l'encontre de cette « tradition », la vaste majorité des travaux contemporains dans le champ des *citizenship studies* insistent sur le fait qu'un des tournants majeurs dans l'analyse qualitative de la citoyenneté a été de « [l'] identifie[r] [la citoyenneté] comme “plus que la simple relation formelle entre un individu et l'état présentée jusqu'ici par la littérature libérale et de science politique” ; au lieu de cela, ils conceptualisent “la citoyenneté comme une relation plus totale, infléchie par l'identité, la position sociale, les suppositions culturelles, les pratiques institutionnelles et un sentiment d'appartenance” (Werbner et Yuval-Davis, 1999 : 4) » (Hobson et Lister, 2001 : 2). A l'inverse donc de « la vision froidement constitutionnelle de la citoyenneté comme ne consistant qu'en une relation rationnelle et contractuelle idéalement fondée sur des droits et des devoirs /.../ (qui) a conduit à une sur-représentation de l'étude des sites explicitement politiques de fabrique (manufacturing) de la citoyenneté, notamment les processus électoraux et institutionnalisés » (Bénéï, 2005), les réflexions et débats contemporains dans le champ des *citizenship studies* proposent d'une part de s'intéresser aux multiples espaces de « fabrication » de la citoyenneté et des citoyens (le vote, les droits formels, mais aussi les politiques publiques, les mobilisations et modes d'apparition dans l'espace public...) ; et d'autre part de prendre en compte la complexité de ses dimensions, y compris horizontales (Neveu, 2005 : Kabeer, 2005). Loin d'être seulement un « statut » codifié juridiquement, c'est là une invitation à penser les actes de citoyenneté (Isin et Nielsen) en train de s'effectuer, à en penser également l'historicité ; ainsi par exemple, la fabrique constitutionnelle, au moment même où elle s'élabore en France, est confrontée à des pratiques de souveraineté en actes, qui viennent invalider des partages inégalitaires du statut et des pratiques légales des actes de citoyenneté (Wahnich 2008).

C'est au regard de ces transformations que l'Ecole thématique NAPROCIT revêt une importance particulière dans le contexte français. En effet, il semble que les interrogations et conceptualisations innovantes issues des travaux en *citizenship studies* n'y aient que très partiellement pénétré le champ des sciences sociales et humaines du politique, encore largement marqué par des approches juridiques de la citoyenneté. Si l'on peut évoquer pour comprendre ce retard la place spécifique qu'occupe la notion de citoyenneté dans les imaginaires politiques dans la société française (Neveu, 2009 ; 2005), on peut à l'inverse faire l'hypothèse que la mise en discussion critique, dans un cadre pluridisciplinaire, des apports incontestables de ces travaux permettrait un renouvellement significatif de la recherche sur les processus de citoyenneté, et l'émergence de réflexions innovantes dans un ensemble de champs de ces sciences sociales (analyse électorale, analyse des politiques publiques, sociologie et anthropologie urbaine, mobilisations et mouvements sociaux, transformation des pratiques démocratiques, transformation du politique...). La question des processus de

citoyenneté est alors envisagée dans ce cadre à la fois comme objet de recherche et outil analytique.

Cette Ecole thématique se situe d'emblée dans une posture scientifique et intellectuelle novatrice, notamment dans le contexte français, en partant très clairement du postulat que la citoyenneté n'a pas d'essence immuable ni n'est constituée d'un ensemble de caractéristiques pré-définies, qu'on retrouverait ou non chez les individus ou dans leurs pratiques. Elle est un construit social et politique dont les formes évoluent dans le temps et l'espace, une fabrique en constante évolution, un ensemble de processus pouvant varier dans les formes de son effectuation, selon les différentes ressources mobilisées et les enjeux en débat. De ce fait, par rapport à ce qu'une certaine tradition de recherche délimite comme relevant de la citoyenneté, de la participation, et de la politique, cette Ecole thématique vise à fournir des outils conceptuels et méthodologiques renouvelés permettant de saisir, dans la multiplicité des formes actuelles de fabriques et de processus de citoyenneté, de nouvelles manières de penser et de saisir le politique dans les conditions contemporaines, et ce dans des contextes très diversifiés, puisque les travaux prendront en compte les apports de recherche menées en Europe, en Amérique du Nord et Latine ainsi qu'en Asie ou en Afrique.

Cette Ecole thématique permettra donc la rencontre et la confrontation entre des « traditions » disciplinaires diverses (anthropologie, histoire, sociologie, science politique, géographie notamment), l'exploration des hybridations épistémologiques et méthodologiques en cours, le tout sur des bases clairement comparatives, puisque les travaux et chercheur-es sollicités s'intéressent à des contextes de « fabriques de citoyenneté » extrêmement variés. Cette approche à la fois pluridisciplinaire et non limitée à une seule « aire » géographique ou culturelle constitue une dimension novatrice forte de ce projet, en renforçant la dimension de « dépaysement » dans l'espace et dans le temps propice à la réflexivité et à l'hybridation des approches et des méthodes. Par son « pouvoir analytique », le champ des *citizenship studies* peut contribuer de manière importante à la mise en œuvre d'outils et d'approches novateurs et pertinents pour la compréhension des processus politiques, tant dans leurs dimensions étatiques et institutionnelles que dans leurs dimensions sociétales.

Le public concerné :

- chercheur-es en sciences sociales du politique travaillant sur les transformations contemporaines des formes démocratiques, les mouvements sociaux, la socialisation politique, les politiques publiques, les transformations des formes de gouvernement, la ville, la globalisation, les migrations....
- jeunes chercheur-es (doctorants et post-doctorants)

La participation à l'Ecole thématique NAPROCIT permettra d'acquérir des outils méthodologiques et conceptuels innovants pour analyser des processus politiques contemporains aussi variés qu'importants. Ces apports seront renforcés par une ouverture à la littérature internationale souvent difficilement accessible dans une démarche strictement individuelle. Une attention particulière sera apportée à la question de la « traduction », linguistique et culturelle ; en effet, selon la formation disciplinaire et la socialisation des chercheur-es, la notion même de citoyenneté n'évoque pas les mêmes phénomènes et enjeux. La comparaison entre des conceptions historiquement, géographiquement et politiquement localisées sera d'ailleurs centrale dans les travaux, sur la base de recherches empiriques achevées ou en cours.

Les échanges devraient permettre de faire émerger des projets de collaboration plus durables

entre les participants, des axes de recherche pluridisciplinaires innovants dans les champs concernés, et des dynamiques scientifiques collectives inscrites dans des réseaux internationaux, et donc un renouvellement important de la recherche sur ces champs en France.

La participation à l'Ecole thématique NAPROCIT ne requiert pas de prérequis spécifiques, et chaque participant recevra, quelques semaines avant sa tenue, un recueil de textes (en français, anglais, espagnol notamment) permettant une première familiarisation avec les travaux menés dans le champ des *citizenship studies*. L'organisation en ateliers de lecture et de travail permettra l'acquisition et le partage progressif des questionnements théoriques, épistémologiques et méthodologiques, ainsi que leur confrontation avec les travaux menés par les participants.

GRANDS AXES DU PROGRAMME :

Organisation des ateliers :

Les ateliers sont conçus d'un point de vue non pas à proprement parler thématique, mais de manière à aborder les enjeux soumis à la discussion à partir d'un certain nombre de « points de vue » au sens propre du terme, c'est à dire, à partir d'une position et d'un ensemble de questionnements liés. Ce choix permet notamment de ne pas « isoler » des enjeux soit en fonction d'approches disciplinaires, soit en fonction de temporalités spécifiques ou encore de ne pas traiter les dimensions méthodologiques *in abstracto*, mais en fonction des questions travaillées. Dans les quatre enjeux retenus, on privilégiera les approches empiriquement fondées.

Atelier 1 : Actes de citoyenneté

Qu'est-ce qu'un « acte citoyen » ? Qu'est ce qu'un-e « citoyen actif » ? Nombre de conceptions (entre autres normatives, mais pas uniquement) de la citoyenneté l'associent à des formes « actives » d'engagement et de pratiques. Comment définir et cerner celles-ci ? Cette question a été abordée de manières différentes, entre les conceptions classiques selon lesquelles le (bon) citoyen est nécessairement activement engagé dans la « vie de la cité », et celles, plus récentes, qui problématisent cette dimension en distinguant le « citoyen actif », qui se conforme aux rôles prescrits et le « citoyen activiste » qui dérange l'ordre établi et en remet les limites en cause (Isin, 2009). Mais la question de l'activité citoyenne a également été remise au goût du jour à travers un certain nombre de pratiques et de discours, souvent d'inspiration libérale, qui exhorte les citoyens à la responsabilité, à l'autonomie, à la prise en charge de leur vie ; ces conceptions entrent alors en résonance, parfois paradoxale, avec les stratégies d'empowerment ou de capacitation qui prônent elles aussi l'avènement de citoyens actifs et responsables. Il s'agira également de confronter ces conceptions sociologiques aux pratiques des premiers citoyens en France et de repérer comment, dans quels lieux, dans quelles visées ces actes de citoyenneté ont été effectués de 1789 à 1795, de comprendre comment et pourquoi ils ont été congédiés dans le contexte thermidorien et directorial dont le modèle républicain français est héritier.

Atelier 2 : Citoyennetés ordinaires

La question de « l'ordinaire » en politique a été l'objet d'un certain nombre de réflexions, qui l'ont souvent assignée au « populaire » ; elle est également souvent utilisée pour distinguer ce qui serait le régime et le champ « classiques » de la politique (i.e. ceux des institutions, des partis et des élections) d'avec d'autres espaces. S'intéresser à ce qui est en jeu dans la

référence à cet « ordinaire » pousse à réfléchir à d'autres notions associées : le quotidien, mais aussi « l'extraordinaire » (le révolutionnaire, l'émeutier, la manifestation, la journée d'action...), à interroger également l'ordinaire d'une période révolutionnaire, faite d'intensités faibles et d'intensités fortes, ainsi qu'aux manières de saisir, dans des pratiques et des moments qui ne se donnent pas la politisation comme objectif explicite, les enjeux de politisation à l'œuvre, les modalités de passage entre le pré- ou l'infra-politique et le politique.

On peut également aborder dans cet atelier un ensemble d'interrogations sur des formes citoyennes qui, si elles « produisent » de la politisation (de la subjectivation politique), ne se donnent pas nécessairement pour objectif la question du pouvoir (étatique notamment). On peut ici penser à des pratiques observables (et à quelles conditions ?) dans des espaces « discrets », ou encore à des formes de subjectivation de relations politiques distinctes de celles portées par les institutions officielles (exemples de travaux en Afrique par exemple). Mais des formes de « citoyenneté ordinaire » sont également promues ou proposées dans un ensemble de politiques publiques (éducation, services sociaux....) qu'il conviendrait sans doute d'inclure dans la réflexion.

Atelier 3 : Echelles, niveaux et espaces de citoyenneté

Il s'agira dans le cadre de cet atelier de réfléchir aux transformations des citoyennetés du point de vue des espaces dans lesquels elles sont pratiquées. Si la notion « d'échelles » de la citoyenneté a connu un relatif succès ces dernières années, notamment du fait d'un ensemble de processus liés à la globalisation et aux recompositions politiques qui y sont associées, ainsi que de l'émergence de nouvelles formes d'intégration régionale (UE notamment), il semble que cette notion même d'« échelles » requiert une problématisation plus poussée que celle présente dans nombre d'usages courants ou savants. La question de la « citoyenneté urbaine » pourrait occuper ici une place de choix, dans la mesure où l'émergence de cette notion s'inscrit fréquemment dans un questionnement sur les transformations du niveau étatique/national ou sur les effets des circulations migratoires. De la même manière, le développement de pratiques « participatives » généralement assignées au niveau local fournit un autre champ d'interrogations sur les espaces et niveaux de la citoyenneté.

Du point de vue des espaces et niveaux de la citoyenneté, on peut également aborder un ensemble de questions quant aux formes de territorialisation de ces pratiques citoyennes, sur les formes d'espaces publics qui ne soient pas que celles, métaphoriques, de l'espace public, mais également des lieux concrets : quand, pourquoi et de quelles manières les processus de citoyenneté ont-ils besoin « d'avoir lieu », au sens propre du terme, c'est à dire de disposer de lieux concrets (salles, lieux d'assemblée...) ? De ce point de vue, on peut aussi inclure dans cet atelier la réflexion sur les « lieux » créés, constitués par des politiques publiques ou par des pratiques d'assemblée « officielles ».

C'est donc l'ensemble des questions liées aux articulations, circulations et effets réciproques entre différents niveaux et/ou types d'espaces/lieux (local/global, urbain, national/central...) qui pourraient être abordées dans cet atelier, ainsi que celles des espaces, sites et lieux concrets dans lesquels la citoyenneté peut se donner à voir, à s'éprouver et à se réaliser, que ce soit dans des pratiques « au sein de la société » ou initiées par des institutions liées à des formes étatiques.

Atelier 4 : Cultural citizenship

La question des relations et des articulations entre « culture », « politique » et « citoyenneté » hante depuis fort longtemps nombre de recherches. Elle a traditionnellement pris la forme de discussions, souvent normatives, quant aux types de lien devant exister entre identité nationale et statut citoyen (entre nationalité, ou « nationité », et citoyenneté). Là encore, les

transformations des sociétés contemporaines, les formes contemporaines de circulations migratoires ou les reconfigurations des minorités (« nationales » et/ou « ethniques ») ont joué un rôle important dans la réaffirmation d'une isomorphie entre les deux, ou au contraire dans la formulation de revendications quant aux droits des minorités. Les travaux menés notamment aux Etats-Unis autour de la notion de « cultural citizenship » permettent cependant de compléter et de dépasser ces débats « classiques », notamment en poussant à reconnaître dans la citoyenneté une « forme culturelle », ou à tout le moins, en proposant de prendre en compte le rôle de ces dimensions culturelles dans les processus d'exclusion/inclusion et les représentations de la citoyenneté. Cependant l'idée selon laquelle la citoyenneté serait une catégorie politique qui n'a pas, et ne devrait pas avoir, à faire avec les dimensions culturelles reste cependant forte et présente.

Cet atelier visera à explorer en détail ces questions, en élargissant la question de « la culture » au-delà de son acception « ethnique » ou « culturaliste », acception à laquelle elle est souvent réduite dans le champ des études sur la citoyenneté.